



Assemblée générale

Distr. générale
29 mai 2018
Français
Original : anglais

Commission du droit international

Soixante-dixième session

Genève, 30 avril-1^{er} juin et 2 juillet-10 août 2018

Troisième rapport sur les normes impératives du droit international général (*jus cogens*)

Présenté par Dire Tladi, Rapporteur spécial

Rectificatif

1. Table des matières et page 11

Au point B, *au lieu de* Conséquences des normes impératives du droit international général (*jus cogens*) *lire* Conséquences des normes impératives du droit international général (*jus cogens*) sur le droit conventionnel

2. Paragraphe 3

Au lieu de soixante-huitième *lire* soixante-neuvième

3. Paragraphe 49, lignes 7 et 8

Au lieu de Cette interprétation étroite a été confirmée *lire* Cette interprétation étroite de l'alinéa a) de l'article 66 a été confirmée

4. Paragraphes 62 et 63

*Au lieu d'*Accord de partenariat dans le secteur de la pêche *lire* Accord relatif aux mesures de libéralisation

5. Page 25, note de bas de page 152

Remplacer le texte existant par ce qui suit :

¹⁵² Voir Règlement (UE) n° 249/2012 du Conseil de l'Union européenne en date du 8 mars 2012 concernant la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc relatif aux mesures de libéralisation réciproques, *Journal officiel de l'Union européenne*, L 141/1 (29 mai 2006).

6. Page 26, note de bas de page 159

Au lieu de par. 112 *lire* par. 114



7. Paragraphe 77, lignes 8 et 9

Au lieu de Bien que certains aient affirmé que les normes du *jus cogens* n'avaient aucun effet sur le droit *lire* Bien qu'on puisse affirmer que les normes du *jus cogens* n'ont que peu d'effet sur le droit

8. Paragraphe 119

Au lieu de comme suit *lire*, notamment comme suit

9. Paragraphe 152, dernière ligne

Au lieu de qu'aucune pratique n'étaye cette thèse *lire* qu'il y a peu de pratique pour étayer cette thèse

10. Paragraphe 155, ligne 2

Dans la version anglaise, il convient de remplacer le membre de phrase « have to recalled » *par* « have to be recalled ». Cette correction est sans objet en français.

11. Projet de conclusion 11, paragraphe 2

Dans la version anglaise, il convient de remplacer le membre de phrase « A treaty which becomes become invalid » *par* « A treaty which becomes invalid ». Cette correction est sans objet en français.

12. Projet de conclusion 12, paragraphe 1

Au lieu de sur la base de ce traité *lire* sur la base de la disposition du traité qui est en conflit avec une norme impérative du droit international général (*jus cogens*)

13. Projet de conclusion 22, titre

Au lieu de normes impératives du droit international général *lire* normes impératives du droit international général (*jus cogens*)
